



الوزارة الأولى  
**PREMIER MINISTÈRE**

اللجنة الوطنية  
لرقابة الصفقات العمومية  
**Commission Nationale de  
Contrôle des Marchés Publics**

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
Honneur - Fraternité Justice

Nouakchott le: .....: انواكشوط في:

Numéro: .....: الرقم:

**PROCES VERBAL  
N° 10/CNCMP/2024  
DU 13/02/2024**



Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 13/02/2024 à 16h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Ould Elkory CHEÏNE .

**Etaient présents:**

- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

**Etaient absents:**

**Commission de Passation des Marchés Publics du PNBA (CPMP/PNBA)**

1 °/-

Examen du PPM 2024 du PNBA, Réf. lettre n°0003/CPMP/PNBA, reçue le 13/02/2024.

**Décision: Avis de non objection**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/PNBA approuvant ledit PPM pour l'année 2024.*

**Commission de Passation des Marchés Publics de l'Agriculture (CPMP/MA)**

2 °/-

Examen du PPM 2024 actualisé de la DAR, Réf. lettre n°00019/CPMP/MA, reçue le 12/802/2024.

**Décision: Avis de non objection**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2024.

**Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CPMP/TAAZOUR)**

3 °/-

Examen du PPM 2024 de TAAZOUR, Réf. lettre n°00013/CPMP/TAAZOUR, reçue le 13/02/2024.

**Décision: Reporté**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de préciser le mode de passation pour :

- l'action n°2 du programme ALBARKA ;
- l'action n°2 du programme DARI.

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA)**

4 °/-

Examen du projet d'avenant n°1 au marché n°0651/T/052/CPMP/MHA/2022, relatif aux travaux de construction du siège du Centre National des Ressources en Eau (CNRE), portant travaux supplémentaires, Réf. lettre n°56/CPMP/MHA, reçue le 07/02/2024..

**Décision: Avis de non objection**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHA approuvant ledit projet d'avenant.

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)**

5 °/-

Examen du projet d'avenant n°01 au marché n°0163/T/037/CPMP//MHUAT/2023 relatif aux travaux d'achèvement de la construction des bureaux et du logement du Wali du Tagant, portant travaux supplémentaires, Réf. lettre n°028/CPMP/MHUAT, reçue le 07/02/2024.

**Décision: Reporté**

*(Handwritten signatures and initials in blue ink)*



Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir une étude de prix des items nouveaux.

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports**  
**(CPMP/MET)**

6 °/-

**Examen** du projet de marché passé par entente directe relatif au contrôle et à la surveillance des travaux de construction de la route Keur Macen - N'Diago, Réf. Lettre n°032/CPMP/MET, reçue le 07/02/2024.

**Décision: Non approuvé**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP maintien sa précédente décision objet du PV N°95/CNCMP/2023 du 06/11/2023.

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (CPMP/MPEM)**

7 °/-

**Examen** du projet d'avenant n°1 au marché n°0303/T/009/CMD/MPEMA/2019, relatif aux travaux de viabilisation du marché au poisson de Nouakchott (réseau d'eau potable, eau non potable, réseaux d'assainissement avec station d'épuration et émissaire en mer), portant travaux supplémentaires, Réf. lettre n°281/CPMP/MPEM, reçue le 08/02/2024.

**Décision: Reporté**

Sur la base des informations fournies la CNCMP reporte ce dossier afin de :

- préciser le délai de l'avenant;
- Corriger les erreurs de sommation au niveau du montant global de l'avenant (art.3) et l'harmoniser avec celui du DQE;
- fournir la notification du marché initial.

**Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire**  
**(CPMP/CSA)**

8 °/-

**Examen** du PPM 2024 actualisé du CSA, Réf. lettre n°12/CPMP/CSA, reçue le 13/02/2024.

*(Handwritten signatures and initials in blue ink)*

**Décision: Avis de non objection**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit PPM actualisé (actualisation n°2) pour l'année 2024.*

**Région de Nouakchott (CPMP/RN)**

9 °/-

**Examen** d'un projet de marché passé par entente directe relatif au suivi et contrôle des travaux d'aménagement du centre d'enfouissement technique (CET) de Nouakchott à Tivirit, **Réf. Lettre n°030-2024/CPMP/RN, reçue le 06/02/2024.**

**Décision: Non approuvé**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit dossier pour les motifs suivants :*

- *le marché ne doit pas avoir un effet rétroactif (régularisation de 3 sur 4 mois) ;*
- *le marché n'a pas prévu la clause relative au contrôle des prix conformément a l'article 35 du code des marchés publics;*
- *le DQE n'est pas détaillé.*

**Secrétariat General du Ministère de l'Equipement et des Transports (SG/MET)**

10 °/-

**Examen** de la demande de report de la date limite de dépôt des offres relatives au dossier de consultation pour le projet de PPP de l'Autoroute en péage reliant Nouakchott et Boutilimit, **Réf. Lettre n° 066/SG/MET, reçue le 08/02/2024.**

**Décision: Avis de non objection**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à ladite demande de report.*

**Commission de Passation des Marchés Publics de la Direction des Projets Education - Formation (CPMP/DPEF)**

11 °/-

**Réexamen** de la décision rendant infructueux le DAO relatif à l'acquisition et l'installation des équipements informatiques pour la Présidence de l'Université, au Centre d'Enseignement à Distance et

*(Handwritten signatures and initials in blue ink)*

la Bibliothèque de l'Université d Nouakchott. Réf. Lettre sn/CPMP/DPEF, reçue le 07/02/2024.

**Décision: Reporté**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour expliciter davantage les motifs d'écartement des soumissionnaires notamment les éléments suivants:

- la mise en place de la solution de gestion de la bibliothèque ;
- l'hébergement doit être réalisé selon l'architecture cible de la solution, ainsi que la fonctionnalité à éterniser.

12 °/-

Examen du PPM 2024 du Projet du Fonds Saoudien, pour la construction des écoles fondamentales, Réf. lettre n°SN/CPMP/DPFE, reçue le 13/02/2024.

**Décision: Avis de non objection**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/DPFE approuvant ledit PPM pour l'année 2024.

**Commission de passation de l'établissement des travaux d'entretien routier (CPMP/ETER)**

13 °/-

Examen du PPM 2024 actualisé de l'ETER, Réf. lettre sn/CPMP/ETER, reçue le 12/02/2024.

**Décision: Reporté**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de mettre, séparément, les actions nouvelles en exergue.

**CPMP/MPE (CPMP/MPE)**

14 °/-

Examen du complément d'information au projet de marché passé par entente directe pour le suivi des travaux de construction d'une ferme moderne de production laitière à Néma et les travaux de construction et d'équipement d'une ferme de culture fourragère à Nbeiket Lahwach, Réf. Lettre n°07/CPMP/MPE, reçue le 09/02/2024.

**Décision: Avis de non objection**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPE approuvant ledit projet de marché passé par entente directe.

*(Handwritten signatures in blue ink)*

**CPMP/MESRS-MCIAT (CPMP/MESRS-MCIAT)**

15 °/-

**Réexamen** du projet de marché passé par entente directe relatif à la prestation de service de restauration pour l'Institut Supérieur d'Enseignement Technologique de Rosso, Réf. lettre n°12/CPMP/MESRS-MCIAT/P, reçue le 07/02/2024.

**Décision: Avis de non objection**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MESRS-MCIAT approuvant ledit projet de marché conclu par entente directe pour couvrir l'année universitaire en cours. Néanmoins, l'autorité contractante est tenue de lancer dans l'immédiat un appel d'offres ouvert pour assurer l'approvisionnement pour l'année prochaine.*

**Commission de Passation des Marchés Publics de la Fonction Publique et du travail (CPMP/MFPT-MEFP)**

16 °/-

**Examen** du PPM 2024 du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP), Réf. lettre n°021/CPMP/MEFP, reçue le 08/02/2024.

**Décision: Avis de non objection**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MFPT-MEFP approuvant ledit PPM pour l'année 2024.*

**Chantier Naval de la Mauritanie (CPMP/CNM)**

17 °/-

**Examen** du PPM 2024 de la Direction Générale de la Société Chantiers Navals de Mauritanie, Réf. lettre n° 001/CPMP/CNM, reçue le 12/02/2024.

**Décision: Reporté**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de :*

- *se conformer au model de l'ARMP ;*
- *supprimer l'action n°07 car son montant est inférieur aux seuils des marchés publics.*

18 °/-

**Réexamen** du projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture de kits étrangers en composite, Réf. Lettre n°02/CPMP/CNM, reçue le 12/02/2024.

*Handwritten signatures and initials in blue ink:*

- Large signature on the right side.
- Initials 'J', 'F', '7', '89', 'SR' at the bottom.


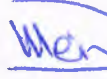
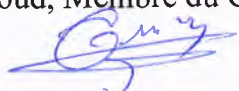

**Décision: Reporté**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour les motifs suivants :

- Justifier davantage le recours à ce mode dérogatoire ;
- L'activité ne figure pas sur le PPM de l'année 2024 approuver par la CNCMP ;
- Le montant du marché indiqué dans le projet de marché est différent de celui mentionné dans le rapport spécial.

**LE PRESIDENT**  
**Mohamed Ould Elkory CHEINE**

**Les signataires:**

- Jemal Mahfoudh, Membre du CP 
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP 
- Boubou Sylla, Membre du CP 
- Fatimetou Michel, Membre du CP 
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances 